

Chiny

N°21 • Février 2026

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION



Cité des Comtes
Cité des Contes !



HALL DES TRAVAUX

11



FÊTE DE LA NATATION

24



MARCHÉ DE NOËL

26



Administration communale de Chiny

Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne
Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

Imprimé
2900 Exemplaires
Directeur de publication
François PONCELET
Echevin de la Communication
Administration et rédaction
Ville de Chiny
Conception et impression
www.reka.lu



Sommaire

ÉDITORIAL	3
FINANCES	4
CPAS	9
TRAVAUX	10
PATRIMOINE	12
ENVIRONNEMENT	13
ACTION SOCIALE - PCS	17
CRÈCHE COMMUNALE	18
ATL - ENFANCE	20
BIBLIOTHÈQUE DE JAMOIGNE	21
ÉCONOMIE ET PME	22
SPORT	24
FESTIVITÉS	26
CULTURE	28
CITOYENNETÉ	30
MOBILITÉ	36
MINORITÉ	38
AGENDA	40



Éditorial

2026

*Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs,
Chers concitoyens,*

En ce début d'année 2026, je tiens à vous adresser, au nom du Collège communal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que cette nouvelle année soit synonyme d'espoir et de dynamisme pour chacun d'entre vous.

L'année qui s'ouvre s'annonce à la fois riche en projets et jalonnée de défis. Plusieurs chantiers importants verront le jour ou se poursuivront : amélioration des infrastructures locales (rénovation des maisonnettes, construction du nouveau hall des travaux, rue de Grigny à Jamoigne, rue de la Cracelle à Chiny, etc.), soutien à la vie associative (maison de village à Moyen), mise en valeur de notre patrimoine naturel et culturel (ancienne maison des artistes à Jamoigne transformée en porte d'entrée touristique, etc.), et poursuite de nombreuses initiatives conviviales.

Cependant, comme toutes les autres, notre Commune n'échappe pas aux difficultés budgétaires. Les décisions récentes du niveau fédéral (exclusion des chômeurs vers le CPAS), conjuguées à la diminution des subsides de la Région Wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pèsent lourdement sur nos finances communales. Dans ce

contexte tendu, nous avons dû faire des choix responsables.

Fidèles à nos principes de bonne gestion, nous avons privilégié la maîtrise et la compression des dépenses internes plutôt qu'une augmentation de la fiscalité locale. Ce n'est pas un choix facile, mais c'est celui du respect envers les citoyens, déjà fortement sollicités dans la conjoncture actuelle. Et malgré ces contraintes, nous restons animés par une volonté ferme : faire avancer Chiny avec rigueur, créativité et proximité. Grâce à l'engagement de nos services communaux, de nos partenaires associatifs et de nombreux bénévoles, notre Commune continue d'aller de l'avant.

En 2026, nous poursuivrons ensemble cet élan collectif, en restant fiers de notre territoire, attentifs les uns aux autres, et confiants dans notre capacité à bâtir un avenir à la hauteur de nos ambitions.

*Bonne et heureuse
année 2026 à toutes et
à tous !*



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



Modification budgétaire d'octobre 2025

Votée en octobre, la modification budgétaire n°2 du budget 2025 affiche un boni présumé de 136.598,28 €, l'exercice présentant pour sa part un excédent de 494.825 €.

Cela peut paraître beaucoup mais, pour les techniciens budgétaires, c'est la bonne marge à atteindre.

BUDGET ORDINAIRE (= RECETTES ET DÉPENSES COURANTES)

Au niveau des dépenses, notons :

- › une diminution de notre cotisation de responsabilisation (- 51.379,00 €). La Ville de Chiny assume son rôle dans le financement des caisses des pensions tout en développant une politique attractive pour ses travailleurs ;
- › une augmentation de 64.533,05 € au niveau du service immondices.

On note également une augmentation de 21.000 € du précompte immobilier sur les intérêts perçus (il s'agit ici des effets positifs d'une politique intelligente en termes de placements financiers de notre trésorerie), une diminution de 30.000 € en matière de prime assurance (en raison du transfert vers la Régie Communale Autonome - Centre sportif) et une augmentation supplémentaire de 400.000 € de la dotation de notre budget ordinaire vers notre fonds de réserve. Rien que cette année, nous avons ainsi mis de côté (et c'est un record !) 1.800.000 €.

Est-ce à dire que nous avons trop d'argent ? Non ! En réalité, cette épargne nous sera bien utile cette année et les suivantes pour financer les nombreux travaux programmés.

On notera aussi une diminution de 59.468,64 € dans les frais du service régional d'incendie. Parmi les autres dépenses à épargner, un montant de 3.600 € permettant aux écoles libres de bénéficier du programme APSCHOOL, et une augmentation de 20.000 € en fournitures techniques (en raison de l'explosion du prix des pièces de distribution d'eau).

Au niveau des recettes, on peut mettre en exergue une hausse de 70.000 € provenant des intérêts de l'argent placé sur des comptes épargne (comme expliqué ci-dessus). Cette hausse des recettes de nos produits financiers, couplée à de bonnes ventes de bois (+ 340.000 €) compense donc la diminution du fonds des frontaliers (- 17.623,24 €) et du fonds des communes (- 36.671,68 €). Enfin, les dépenses en matière de personnel (- 93.000 €) sont parfaitement maîtrisées.



BUDGET EXTRAORDINAIRE (= INVESTISSEMENTS)

Au niveau des dépenses, les crédits sont augmentés face à l'explosion des coûts dans le domaine de la construction : +40.000 € pour la rue de l'Embarcadère à Chiny ; +75.000 € pour la construction du hall des travaux (ici, ce sont des travaux supplémentaires : un avenant pour l'escalier, un garde-corps pour la mezzanine, une structure pour la porte sectionnelle) ; +30.000 € pour le chemin dit « du Tram » (pour le raccordement des bornes de recharge). Toujours dans le cadre d'estimations revues à la hausse, on notera +230.000 € pour la rénovation des façades du Château ; + 140.000 € pour la rénovation énergétique de celui-ci (projet européen FEDER) ; +10.000 € pour la pose de filets d'eau à la rue de la Cracelle ; +30.000 € (projet européen INTERREG) pour la transformation de la Maison des artistes en espace muséal et touristique (projet européen INTERREG), enfin, 15.000 € pour l'achat d'un distributeur automatique de sacs poubelles (qui sera situé sur le parking du Château).

Au niveau des recettes, tous ces travaux sont financés par notre fonds de réserve, ce qui nous permet de limiter au maximum le recours à l'emprunt, et par une augmentation des subsides obtenus : +150.000 € de la Région et +10.000 € de la Province pour la rénovation des façades ; +27.000 € de l'Europe pour l'espace muséal.

En 2025, notre situation financière reste donc solide, même si des craintes sont à envisager en 2026, vu les décisions des Gouvernements fédéral (exclusion de chômeurs qui vont désormais dépendre financièrement du CPAS de Chiny), Wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (notamment la suppression de nombreux subsides).



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre chargé
du Budget et des Finances

Presentation du budget 2026

Mesdames. Mesdemoiselles. Messieurs.
Cher(e)s concitoyen(ne)s.

Pour ce second budget de la législature 2024-2030, et dans la continuité de la mandature précédente, le Collège communal a arrêté un budget extrêmement réaliste. Comme depuis 2007, aucune augmentation du Précompte Immobilier et de l'Im-pôt sur les Personnes Physiques n'est prévue. Nous estimons important de ne pas accroître la charge fiscale -trop lourde ! - pesant déjà en Belgique sur les citoyens actifs !



CONTEXTE FINANCIER NATIONAL

(Fédéral, Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles)

Depuis des années, les partis politiques qui se sont succédé à la tête des différents niveaux de pouvoir (Fédéral, Région Wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles), par peur de perdre une partie de leurs électeurs, n'ont eu le courage de mener à bien les réformes nécessaires qui, si elles avaient été prises en temps et en heure, auraient permis d'éviter la catastrophe budgétaire dans laquelle se trouve notre pays. Conséquence : les caisses, aujourd'hui, sont presque vides. Et comme à chaque fois, les niveaux de pouvoirs « supérieurs » imposent aux Communes des dépenses supplémentaires. C'est tellement facile ! Un exemple ? La décision du Fédéral d'exclure les chômeurs de longue durée en les renvoyant vers les CPAS des Communes engendre des coûts supplémentaires qui ne sont pas couverts par les subsides octroyés. Dès lors, qui va payer le solde ? La Commune évidemment ! Coût pour 2026 : + de 100.000€ d'intervention supplémentaire dans le budget dudit CPAS. En 2027, ce sera pire : celui-ci devra obligatoirement financièrement prendre en charge une partie de ces nouveaux RIS. Ajoutez à cela des diminutions de subsides en provenance de la Région Wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et vous comprendrez les difficultés budgétaires auxquelles toutes les communes font face.



NOTRE BUDGET ORDINAIRE

Face à cette situation, qui ne dépend pas de la Commune de Chiny mais qui doit en assumer les conséquences, deux options s'ouvraient à nous : continuer comme si de rien n'était ou prendre des mesures dès maintenant avec d'éviter la catastrophe budgétaire.

Nous avons décidé dès lors, et nous l'assumons pleinement, de compresser nos dépenses en interne. Sans toucher aux primes actuellement en vigueur (enfants en âge d'obligation scolaire, étudiants, seniors, audits énergétiques et stérilisation des chats) et sans licenciement. Mais ces efforts considérables ne pourront se répéter chaque année. Toujours est-il que pour 2026, le soutien à diverses associations locales est encore à l'ordre du jour. Seule la Fête des loisirs est reportée à une date ultérieure. Nous maintenons par ailleurs notre appui logistique et financier pour les grandes manifestations organisées en partenariat avec notre Commune (Fête de la Musique, Jumelages, Estivales, Marché de Noël, etc.).

Le budget 2026 se clôture par un boni à l'exercice propre (environ 80.000€), soit une véritable performance financière en ces temps difficiles !



NOTRE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Durant cette législature 2024 - 2030, la Ville de Chiny a décidé de continuer à développer les investissements visant le bien-être de son personnel et de sa population.

Vous trouverez ci-dessous, une liste non exhaustive des travaux qui sont en cours ou seront développés en 2026 :

- Fin de la construction d'un nouveau hall des travaux sur le site de la Zone économique et artisanale de Jamoigne (l'ancien hall des travaux à Les Bulles sera alors vendu) ;
- Fin de la rénovation du bûcher à Moyen ;
- Fin de la création de la liaison « mobilité douce » entre le Château du Faing et Moyen (via l'ancien Chemin du tram) ;
- Rénovation des façades du Château du Faing ;
- Transformation de la Maison des artistes en espace muséal et en porte d'entrée du Parc national ;

- Végétalisation du centre de Suxy ;
- Ajout d'éclairage public entre le Château du Faing et le Centre sportif de Jamoigne ;
- Fin de la réfection de la rue de Grigny à Jamoigne et des travaux rue de la Cracelle à Chiny ;
- Maintenance des toitures et pose de filets anti-pigeons dans différentes églises ;
- Fin du remplacement de la toiture de la Maison de la musique à Izel ;
- Fin de la rénovation des maisonnettes du Château du Faing.

Au rayon des « nouveautés », notons le lancement du remplacement des conduites d'eau de la rue de l'Embarcadère (Chiny) pour alimenter le village de Suxy (coût : plus d'un million d'€ !).



Comme par le passé, les divers travaux énoncés ci-dessus seront :

- Principalement autofinancés par notre Fonds de réserve, richement doté, afin de limiter au maximum les emprunts nouveaux ;
- Subsidés en partie par l'Etat fédéral, la Région Wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles et par l'Union européenne ;
- Financés par la vente de biens appartenant à la commune et dont l'intérêt pour celle-ci est tout à fait secondaire (exemples : ancien bâtiment du CPAS à Jamoigne, ancien presbytère de Chiny, école de Prouvy, etc.). Notre politique n'est pas de vendre nos « bijoux de famille », mais de revenir à un patrimoine normal pour une Commune comme Chiny, tout en consacrant prioritairement ces ventes aux investissements dans notre réseau d'eau.

CONCLUSION

Ce budget 2026, encore plus que tous les précédents, est un exercice périlleux à réaliser étant donné les incertitudes pesant sur l'avenir financier des communes. La rigueur financière est donc un point essentiel pour envisager une vision à long terme pour la majorité communale en place pour la législature 2024-2030. Nous ne dévierons pas de cet objectif. En présentant un budget en équilibre, qui tient compte des réalités actuelles, qui n'augmente pas la pression fiscale et qui maintient un niveau de dette acceptable, nous pouvons affirmer sans prétention aucune que ce budget est une réussite. Pour ne pas dire un tour de force.



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre chargé
du Budget et des Finances

L'insoutenable coût des déchets : Une hausse perpétuelle favorisée par la Région Wallonne !

Depuis plusieurs années, la Région Wallonne impose aux communes d'équilibrer strictement leurs recettes et leurs dépenses en matière de déchets. En d'autres termes : ce qui coûte doit être intégralement facturé, pas un centime de moins. Derrière une justification environnementale affichée – le fameux principe du « pollueur-payeur » – se cache désormais un transfert de charges massif vers les ménages et les pouvoirs locaux, transformant la politique des déchets en une véritable machine à siphonner l'argent des pouvoirs locaux et des citoyens. Un véritable scandale !



1. UNE LOGIQUE ENVIRONNEMENTALE DÉVOYÉE

À l'origine, le principe « pollueur-payeur » visait, en théorie, à responsabiliser : moins on pollue, moins on paie. Or, dans les faits, c'est l'inverse qui se produit. Plus les citoyens trient, plus les coûts facturés augmentent, sous prétexte de frais de traitement, de logistique et de gestion administrative ! Le message sous-jacent devient : « Bravo, vous faites des efforts... voici donc la facture supplémentaire ! ».

2. UN OUTIL BUDGÉTAIRE DÉGUISÉ

Au lieu d'être un levier écologique, la collecte des déchets devient un instrument de lâcheté politique de la Région Wallonne : les communes sont soit obligées de répercuter intégralement les coûts sur les habitants (donc augmenter les taxes) sous peine de sanctions, soit de prendre à leur charge le déficit (qui n'était pas prévu à la base !) créé chaque année. On ne parle plus d'un service public, mais d'un mécanisme financier fermé où chaque euro dépensé doit être repris dans la poche du citoyen ou de la commune. Aucune marge de décision : seulement une obligation.

3. DES COÛTS QUI EXPLOSENT... SANS TRANSPARENCE

À cette dérive tarifaire s'ajoutent de nombreuses interrogations -légitimes- sur la gestion d'Intercommunales comme Idelux - Environnement :

- › augmentation continue des coûts;
- › frais structurels opaques;
- › quasi-monopole sans contrôle démocratique réel.

Dans un marché soumis à un tel monopole, la facture grimpe mécaniquement. L'intercommunale décide selon ses critères et les fait simplement entériner par son Conseil d'Administration.

4. DES COMMUNES PRISES EN OTAGE

Les communes sont en première ligne face aux habitants, alors même qu'elles n'ont aucune maîtrise sur les décisions tarifaires de la Région Wallonne et d'Idelux-Environnement. Elles héritent de la colère, mais pas des leviers d'action.

5. ET MAINTENANT : LA FLAMBÉE DE 2027

Comme si cela ne suffisait pas, une nouvelle hausse consécutive est annoncée pour 2027, à savoir +12% et en plus des 2,4% déjà annoncés, soit 14% d'augmentation.

Face à ce choc tarifaire, la Ville de Chiny a choisi d'anticiper et de lisser l'effort sur deux années (ce qui, grosso modo, représente en 2026 et en 2027, une hausse de la taxe que l'on peut situer entre 15 et 20€ par an suivant la composition des ménages) plutôt que d'infliger d'un seul coup une hausse brutale et insoutenable.

Pour rappel, il est possible d'obtenir des sacs gratuits en contactant le service taxes de la Ville de Chiny (Mme Martine VERLAINE), à savoir un sac de 60 litres de fraction résiduelle et un sac de 30 litres de matière organique par ménage d'une personne et pour les seconds résidents ; deux sacs de 60 litres de fraction résiduelle et deux sacs de 30 litres matière organique par ménage de deux et trois personnes ; trois sacs de 60 litres de fraction résiduelle et trois sacs de 30 litres de matière organique par ménage de quatre personnes et plus. Pourquoi ne pas donner plus de sacs (comme un rouleau) ? Tout simplement parce que cela creuserait encore plus le déficit (45.800 €) et qu'il faudrait alors réaugmenter la taxe. Ce qui équivaudrait à reprendre d'une main ce que l'on a donné de l'autre. Et qui serait une gestion à la fois absurde et hypocrite ! Pourquoi ne pas augmenter le prix des sacs ? Parce que le risque serait grand que certains citoyens, devant cette hausse, soient tentés de ne plus utiliser de sacs ; d'où une augmentation du nombre de dépôts sauvages (nous avons déjà connu cela par le passé).

Le même constat demeure encore et toujours : ce sont, en définitive et à travers les pouvoirs locaux, les citoyens qui paient ! Décidément, l'écologie et la protection de l'environnement sont devenues l'excuse parfaite pour alimenter une « machine à cash ».



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre chargé
du Budget et des Finances

CPAS

CPAS : Avancement des travaux des maisonnettes autour du Château du Faing



Les travaux de rénovation énergétique des maisonnettes situées autour du Château se poursuivent et avancent de manière structurée.

Il reste encore à réaliser les travaux de ragréage autour des nouveaux châssis, afin de finaliser proprement ces interventions.

Prochaine étape

La finalisation complète de la façade, avec un crépi, sera effectuée dès que les conditions météorologiques seront plus clémentes, afin de garantir une qualité optimale des finitions.

Ces travaux s'inscrivent dans une vision à long terme pour réduire la consommation énergétique, améliorer le bien-être des occupants et valoriser le patrimoine bâti situé autour du Château du Faing.

Un grand merci aux riverains pour leur patience durant cette période de chantier.



Caroline GILLET
Présidente CPAS



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux

Un chantier entamé en septembre 2025

Pour rappel, débutés en septembre 2025, ces travaux ont pour objectif principal d'améliorer la performance énergétique et le confort des habitations, tout en s'inscrivant dans une démarche durable et respectueuse de l'environnement.

Dernières interventions réalisées

Ces dernières semaines, plusieurs étapes importantes ont été franchies :

- › Isolation du sol
- › Installation de panneaux solaires photovoltaïques
- › Installation d'une ventilation intérieure
- › Remplacement des radiateurs
- › Remplacement des anciens châssis par des châssis en PVC, offrant un meilleur confort thermique, acoustique et un coefficient énergétique plus performant
- › Début de la pose de la façade isolante, étape clé pour améliorer l'isolation globale des bâtiments

Lifting en vue pour notre Château du Faing !

Permettez-moi, cher(e)s concitoyen(ne)s, de dresser un rapide topo des futurs travaux concernant le Château du Faing, et ce, dans le cadre de l'obtention de subides européens :

1/ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En juin 2025, la Ville de Chiny a été sélectionnée par le projet européen FEDER (acronyme de Fonds Européen de Développement Rural) 2021 - 2027 pour la rénovation énergétique de bâtiments publics en province de Luxembourg. Le Château du Faing en fait partie !

Le montant total de l'investissement pour ce projet s'élève à un total de 2.557.000,86 €, dont 1.850.000 € sont jugés éligibles (= couverts par la subvention).

La part communale est donc estimée à 710.000 € (montant pouvant encore évoluer en fonction des coûts du marché, qui est en constante évolution).

L'intercommunale IDELUX a été désignée comme assistante à la maîtrise d'ouvrage.

L'auteur de projet, lui, sera désigné en cette année 2026 et l'attribution des travaux se fera en 2027.

2/ RÉNOVATION DES ENDUITS DÉGRADÉS ET DIVERS TRAVAUX DE MAINTENANCE

Parallèlement à ces subides européens, d'autres travaux (subsidés à 50% par l'Agence wallonne du Patrimoine et à 4% par la Province du Luxembourg) seront phasés en 3 lots, à savoir :

- › Lot 1 : Enduits et travaux de maçonnerie des façades dégradées : 542.560,48€
- › Lot 2 : Entretien de la charpente et la couverture : 90.283,77€
- › Lot 3 : Peintures et menuiseries extérieures : 62.977,48€

Je reviendrai évidemment plus en détails sur ces différents travaux de « re-looking » (ou plutôt devrais-je dire de maintenance) de notre Château dans les bulletins à venir.



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux

Quelques nouvelles en provenance du Service des travaux



Tout d'abord, merci à notre Service des travaux pour le déneigement réalisé dans notre Commune lors de la 1^{ère} offensive hivernale de l'année 2026 !

HALL DES TRAVAUX (JAMOIGNE)

S'agissant de notre futur Hall des travaux (en construction), sachez que le lot n°1 est en phase d'achèvement et reprendra après la trêve hivernale.

Pour information, les chapes, tant au niveau des deux mezzanines qu'au rez-de-chaussée, ont été coulées. S'en suivront, l'étanchéité, l'isolation ainsi que la pose des châssis et des deux grandes portes sectionnelles. Le gros-œuvre est donc bien avancé et nous pouvons entrevoir, avec un certain optimisme, la fin des divers parachèvements et autres techniques spéciales pour avril / mai 2026. Une bonne nouvelle !



BÛCHER À MOYEN

Les travaux de remplacement des appuis en pierres bleues ainsi que la pose des châssis viennent d'être réalisés. Le bâtiment ainsi fermé accueillera le cuisiniste ainsi que l'électricien pour la pose du tableau ainsi que tous les raccordements prévus à cet effet. Le chantier a atteint son rythme de croisière et, si tous les différents corps de métier continuent à s'accorder, nous pouvons espérer une inauguration de cette future Maison de village avant juin 2026 !



RUE DE L'EMBARCADÈRE (CHINY)

Le projet -conséquent sur le plan financier- consiste en la pose d'une nouvelle conduite d'eau entre la station de pompage de Chiny et Burnéchamps (afin d'alimenter Suxy) ainsi que la pose d'une conduite de distribution pour la rue de l'Embarcadère dans son intégralité. Sont également prévus : le renouvellement des équipements de la station de pompage et le raccordement aux habitations de ladite rue de l'Embarcadère.

Budget estimé (à charge de la Commune) : 1.300.000€



Alain MAITREJEAN
Echevin des Travaux

Patrimoine

Dans le prolongement de la législature précédente (2018-2024), voici la suite (et pas la fin !) de la confection et de la mise en place des panneaux « Patrimoine » au sein des différents villages de notre Commune.

RÉCEMMENT INSTALLÉS :

ANCIEN LAVOIR D'IZEL

Emplacement :
en bas de la rue de l'Harmonie



LA CHAPELLE SAINT AMBROISE ET SAINT-LOUP

Emplacement :
rue de Neufchâteau à Suxy



LES MARAIS DE PROUVY ET DE RAWEZ

Emplacement :
sortie de Prouvy vers Saint-Vincent, au croisement de la voie romaine



LE VIEUX CALVAIRE À FRENOIS

Emplacement :
le long de la RN83 à côté du lavoir



Alain MAITREJEAN
Echevin du Patrimoine

À suivre au printemps prochain : les villages de Romponcelle, Pin, Termes et Valansart !

Environnement

Prime communale pour l'audit énergétique et le conseiller énergie

!!!Nouveau !!! Depuis le 1^{er} janvier, dans le cadre de sa politique énergétique, la Ville de Chiny lance une prime communale destinée à soutenir les propriétaires dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement.

Cette aide concerne

- › La réalisation d'un audit énergétique résidentiel par un auditeur agréé par la Région Wallonne ;
- › L'accompagnement par un conseiller énergie agréé, afin de guider les propriétaires dans leurs démarches et choix énergétiques.

Montant de la prime

- › Audit énergétique : 250 € par logement
- › Conseiller énergie : 60 % du montant TTC de la facture, avec un plafond de 250 €

Tout propriétaire occupant ou bailleur d'un logement situé sur le territoire de la Commune de Chiny (maison, appartement, immeuble à appartements ou bâtiment mixte à usage résidentiel) peut en bénéficier.

Conditions principales

L'audit doit être réalisé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2026.

La demande de prime doit être introduite dans les quatre mois suivant la date de la facture. Une seule prime est accordée par logement et par année civile.



Introduction de la demande

Le dossier complet (formulaire, facture, preuve de paiement, rapport et preuve de propriété) est à transmettre au Service POLLEC :

- › coordinateur.pollec@chiny.be
- › ou par dépôt/courrier à l'administration communale.

Le règlement et le formulaire de demande sont disponibles auprès du Service POLLEC ou sur le site www.chiny.be

Espèces exotiques envahissantes sur notre territoire

Le Contrat de Rivière Semois-Chiers lutte depuis plusieurs années contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes dans les cours d'eau et milieux humides. Introduites volontairement ou accidentellement, elles se propagent au détriment de la biodiversité locale, dégradent l'environnement et peuvent représenter un risque pour la santé.

Les plantes invasives les plus répandues sont la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya et la renouée du Japon, aujourd'hui largement présentes le long des berges, des routes et des sentiers.

D'autres espèces encore peu présentes (jussies, faux-arum, myriophylles, élodée...) sont jugées préoccupantes par l'Union européenne, car une intervention précoce est essentielle.

Dans la commune de Chiny, des actions régulières portent leurs fruits : la berce du Caucase est en nette régression sur les sites suivis et la balsamine de l'Himalaya est gérée depuis trois ans avec l'appui d'étudiants, ce qui entraîne une diminution significative de ses populations le long de la Semois.

COMMENT AGIR?

Chacun peut contribuer : signalez vos observations sur observation.be ou contactez le Contrat de Rivière Semois-Chiers. Si vous connaissez un plan d'eau susceptible d'abriter des espèces invasives, votre signalement est précieux.

ATTENTION à la berce du Caucase : sa sève peut provoquer de graves brûlures au contact de la peau exposée au soleil. Des précautions sont indispensables. Informations et techniques de lutte : www.semois-chiers.be

Voici les espèces les plus répandues :

BALSAMINE DE L'HIMALAYA



RENOUÉE DU JAPON



BERCE DU CAUCASE



Contrat de Rivière
Semois-Chiers

Rue Camille Joset, 1
B-6730 Rossignol
lgrandjean@semois-chiers.be



La Bernache du Canada

une espèce invasive à Chiny

La Ville de Chiny souhaite sensibiliser les citoyens à la présence de la Bernache du Canada. Originnaire d'Amérique du Nord, cette oie s'est fortement multipliée en Wallonie, engendrant des nuisances pour notre environnement local.



! Pourquoi est-ce un problème ?

- Environnement menacé:** Elle dégrade les berges, favorise l'érosion par piétinement et détériore la qualité de l'eau avec ses excréments.
- Biodiversité en recul:** Son comportement agressif envers les autres oiseaux d'eau perturbe la faune locale.
- Activités humaines:** Ses déjections souillent les pelouses, espaces de détente et chemins de halage.

Stop au nourrissage !

- Entraîne une surabondance de l'espèce.
- Nuit à leur santé (botulisme, troubles digestifs).
- Attire d'autres espèces opportunistes comme les rats.

Le nourrissage peut être interdit dans certaines communes sous peine d'amende.

Le saviez-vous ?
La Bernache est classée comme « gibier d'eau » en Wallonie. Sa gestion est strictement réglementée par le Département de la Nature et des Forêts (DNF) via des mesures de régulation, de capture ou de neutralisation des œufs.

Wallonie

Plus d'infos : biodiversite.wallonie.be/invasives



Le Raton laveur

Éviter les nuisances près de chez vous

Espèce invasive en Wallonie

Séducteur et très agile, le raton laveur s'approche des habitations pour chercher de la nourriture. Habitué à l'homme, il peut entrer dans les maisons (chatières, fenêtres...), fouiller les poubelles et causer des dégâts. Il peut aussi blesser des animaux domestiques et transmettre des maladies.



! Les bons réflexes (Gestes barrières)

- ✗ Ne jamais toucher ni nourrir un raton laveur
- 🗑 Fermer hermétiquement poubelles et compost
- 🐔 Enfermer les poules la nuit
- 🍲 Retirer la nourriture des animaux à l'extérieur
- 🔒 Bloquer les chatières la nuit (ou utiliser un modèle à puce)
- 🌳 Limiter l'ouverture des fenêtres la nuit
- 🌳 Élaguer les branches à plus d'1 m de la maison
- 🏠 Protéger tronc, fruits et nioirs contre l'escalade

Ensemble, réduisons les nuisances et protégeons la biodiversité.

➡ Plus d'infos : biodiversite.wallonie.be/raton

SPW — Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement

Wallonie



Frelon asiatique : la Commune agit



Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce invasive présente sur notre territoire, constitue une menace pour la sécurité des personnes, la biodiversité et les abeilles. Sa propagation rapide nécessite une action locale, coordonnée et précoce.

La Ville de Chiny s'inscrit dans le plan d'actions de la Province de Luxembourg visant à limiter son expansion.

Dès ce printemps, plusieurs mesures seront mises en œuvre : distribution de pièges sélectifs, centralisation des signalements et diffusion d'une information claire à destination de la population.

Le vendredi 13 mars 2026 à 19h une soirée d'information sera organisée à destination des apiculteurs et des citoyens volontaires. Elle permettra de présenter la problématique, les actions mises en place et de procéder à la distribution des pièges, accompagnée des consignes d'utilisation.

Il est rappelé que la commune intervient uniquement sur l'espace public. Les interventions sur les propriétés privées

relèvent de la responsabilité des citoyens, qui sont invités à signaler toute présence suspecte afin d'être correctement orientés.

Il est par ailleurs fortement déconseillé d'intervenir soi-même sur un nid.

Madame Céline Laurent est désignée comme référente communale "frelon asiatique". Elle est le point de contact pour toute observation ou question -

coordinateur.pollec@chiny.be / 061 / 32 53 22

Pour protéger notre biodiversité et nos abeilles, la vigilance collective est l'affaire de tous. Ensemble, limitons l'invasion du frelon asiatique !

Un nouveau parcours thématique : « À la découverte des oiseaux de la Semois »

Ce 17 janvier 2026, la Ville de Chiny a inauguré un nouveau parcours thématique, intitulé « À la découverte des oiseaux de la Semois ». Un lieu qui vient enrichir notre cadre de vie et renforcer l'attractivité de notre commune.

Long de 2,5 kilomètres, ce parcours relie l'embarcadere de Chiny au Pont Saint-Nicolas. Il invite les promeneurs à longer la rivière, à prendre le temps d'observer, d'écouter et de découvrir la richesse de la faune qui nous entoure, en particulier les oiseaux de la Semois.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'une fiche d'action du Parc National de la Vallée de la Semois, qui a prévu la création de deux parcours thématiques sur notre commune. « Contons les oiseaux de la Semois » est le premier à voir le jour. Un second parcours est actuellement en cours de réalisation sur le site de l'ancien camping, confirmant ainsi la volonté du Parc National et de la commune de valoriser durablement notre patrimoine naturel.

Ce parcours se distingue par son approche à la fois pédagogique, artistique et poétique. À travers sept panneaux illustrés, une histoire se déploie, mettant en scène sept oiseaux de la rivière. Ces contes ont été imaginés et rédigés par les élèves de l'école primaire Les Pensées Sauvages de Chiny, avec l'accompagnement de l'équipe éducative. Même si l'école a aujourd'hui fermé faute d'élèves, leur travail reste vivant ici, comme une trace durable de leur créativité et de leur lien avec la nature.

Les aménagements - panneaux illustrés, vitraux, poste d'observation, banc artistique, jumelles mises à disposition - font de ce parcours un véritable lieu de découverte, accessible à tous les publics, petits et grands.

Nous remercions le Parc national de la Vallée de la Semois, le Syndicat d'Initiative de Chiny, le Centre Culturel de Beau Canton, les prestataires, les équipes éducatives, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet collectif.

Ce parcours est désormais le vôtre. Nous espérons qu'il devienne un lieu de promenade, d'émerveillement, de transmission et de respect de notre environnement.



Vovo KAMBU
Echevine de l'Environnement et du Tourisme

La Ville de Chiny, l'une des premières communes étoilées de Belgique



Bonne nouvelle pour la Ville de Chiny : le Parc national de la Vallée de la Semois devient le premier « Territoire de Villes et Villages étoilés » de Belgique, et notre commune est fière d'y avoir pleinement contribué. Avec les communes de Bouillon, Florenville, Herbeumont et Tintigny, la Ville de Chiny vient de recevoir le label « Villes et Villages Étoilés » par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN). Ce label

récompense les actions menées pour préserver la nuit et limiter la pollution lumineuse. Concrètement, la commune a choisi d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin. Ce choix, qui au départ a été motivé par des raisons économiques, présente aujourd'hui de nombreux avantages : il favorise la biodiversité, améliore le cadre de vie et permet de redécouvrir un ciel étoilé plus naturel.

Cette première étoile est une belle fierté pour notre commune. C'est un premier pas important et encourageant, qui renforce notre volonté, en tant que « Ville étoilée », de poursuivre nos efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit, tout en respectant la nature, le bien-être des citoyens et le patrimoine naturel.



Action sociale - PCS

Repair Café à Chiny : Jeter ? Pas question !

On répare, on partage, on se rencontre !

Bonne nouvelle, le Repair Café continue en 2026 mais change temporairement de lieu pour les trois prochains mois (janvier, février et mars).

Nouveau lieu (temporaire)

En raison de **travaux sur notre prochain lieu de rencontre**, nous aurons le plaisir de vous accueillir dans la **Salle du Conseil communal**, de la ville de Chiny au Château du Faing.

Quand ?

Le quatrième samedi de chaque mois.

Un rendez-vous régulier et facile à retenir pour venir réparer... ou simplement passer dire bonjour

C'est quoi, un Repair Café ?

C'est un moment ouvert à toutes et tous, où des bénévoles passionnés vous aident à :

- > réparer de petits électros,
- > redonner vie à des objets du quotidien,
- > recoudre, ajuster, bricoler, diagnostiquer...

Le tout, dans une ambiance chaleureuse, autour d'un café, avec l'envie de réduire les déchets, de partager des savoir-faire et de faire vivre la solidarité locale.



Pourquoi venir ?

- > Pour éviter de jeter un objet encore réparable
- > Pour apprendre en regardant (ou en mettant la main à la pâte)
- > Pour rencontrer des voisins, échanger, discuter
- > Et surtout... pour passer un bon moment, simple et humain

Entrée libre, sourire compris !

Que vous ayez un objet à réparer ou juste l'envie de découvrir, vous êtes les bienvenus.

On se réjouit de vous retrouver nombreux dans ce nouveau cadre, le temps des travaux !

À très bientôt au Repair Café de Chiny !

En route vers le permis de conduire !

Prochaines sessions de formation théorique dans notre Commune de Chiny.

Vous souhaitez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre permis de conduire théorique ? La Ville de Chiny vous propose deux nouvelles sessions de formation, accessibles, complètes et encadrées par une formatrice indépendante expérimentée.

Dates au choix

Deux premières sessions en 2026 :

- > **la première est organisée les 17 et 24 février**
- > **Les 27 et 30 avril**

Une troisième reste à définir si demandes suffisantes.

Horaire : de 9h à 16h

Pause de midi : de 12h à 13h

Lieu : Administration communale de Chiny - Salle du Conseil, au Château

Contenu de la formation

La formation comprend :

- > 12 heures de cours théoriques
- > Le livre de préparation au permis
- > Le remboursement de deux essais à l'examen du permis
- > Le remboursement du test de perception des risques

Soit un remboursement pouvant aller jusqu'à 51 € maximum

À noter : cette formation est dispensée par une formatrice indépendante et n'est donc pas reconnue par les auto-écoles.

Modalités d'inscription

Auprès de Madame Stéphanie RASKIN
stephanie.raskin@chiny.be
061/325 359



Caroline GILLET
Echevine en charge du PCS

La crèche « Les P'tits Pinsons » a fait peau neuve...

En 2 ans, la Commune de Chiny a investi près de 20.000€ pour le rafraîchissement de la crèche, surtout dans la pose d'un nouveau lino dans les 2 sections et le changement de peinture, dans ces 2 mêmes espaces, dans la salle de repas et dans le couloir.

Néanmoins, les changements ne s'arrêtent pas là.

Une réflexion a été menée en équipe pour faire face à certaines difficultés dans la gestion des groupes et des conflits. Après quelques observations menées par la Directrice et la Responsable PMS, quelques réunions pédagogiques et une formation, une première étape de changement a été opérée sur l'aménagement des espaces.

La section des Pinsons, un espace pour les bébés, pensée pour les nourrissons mais également pour les 12-18 mois...

La difficulté de gestion de groupe, chez les bébés, était surtout vécue avec les « grands » de 12 à 18 mois. Il fallait leur donner une place toute aussi nécessaire que celle des tout petits.

De plus, l'espace de vie ne comptait pas vraiment un coin doux, dans lequel les enfants pouvaient se poser. De plus une cabane entravait la visibilité des puéricultrices sur les petits conflits qui pouvaient naître derrière.

Les changements apportés sont les suivants :

- > Fini les couleurs rococos et agressives, nous avons opté pour des couleurs plus harmonieuses et douces, tout en gardant une touche de gaieté.
- > La cabane a laissé la place à un espace aménagé avec des activités diverses pour les plus grands :



- Un coin cuisine, plus utilisé que lorsqu'il était caché dans la cabane.
- Un coin nursery avec un évier et une chaise haute pour les poupées.
- Un meuble dans lequel on trouve des bacs de découverte, que les enfants s'amuse à ouvrir, à fermer, et dans lesquels ils peuvent découvrir les jeux cachés par les puéricultrices ainsi qu'en cacher eux-mêmes. Ce meuble sert également de support pour jouer à leur hauteur et se tenir pour l'acquisition de la marche.
- 3 panneaux d'activité muraux pour faire de la musique, du bruit, faire tourner des plaques de bois, etc.



- > Un coin « petit salon », composé de 2 divans en mousse, d'un banc en plastique et d'un pouf, a été installé près de la fenêtre à l'entrée de la section.



- > Une tente « coin doux » avec des matelas et des coussins a été installée près du parc des bébés, loin des espaces plus moteurs.



Les enfants ont très vite investi toutes ces nouveautés, et nous observons une meilleure cohabitation entre les représentants des différents âges.

La section des Pingouins, un raz-de-marée pour une meilleure utilisation de l'espace et permettre un plus grand choix d'activités aux enfants :

La section des Pingouins est celle qui avait le plus besoin de changements.

Les couleurs rococos et agressives avaient déjà été remplacées, l'année dernière, par des couleurs douces. Des plaques d'isolation acoustiques avaient également été posées pour soulager, équipe et enfants, des nuisances sonores.

Un module spacieux, bruyant et occultant occupait une grande partie de la pièce, entraînant beaucoup d'interdits pour les enfants. De plus, il n'apportait pas beaucoup d'intérêt moteur par rapport à l'espace qu'il occupait.

Mis à part cet élément, la pièce était relativement vide et ne permettait pas aux enfants de choisir et de varier leurs activités. Cela occasionnait beaucoup de conflits entre eux.

Les changements apportés sont les suivants :

- > En lieu et place du module, un « coin doux » a été installé, délimité par des meubles, dans lesquels ont été rangés des couvertures, des coussins, des livres, ... tout ce qui peut accompagner les enfants dans cet espace calme.



- > Un coin cuisine, nursery et un atelier de bricolage ont été aménagés pour les jeux symboliques.
- > Une table et des chaises pour se poser ou « jouer à manger ».
- > 2 autres meubles dans lesquels les enfants peuvent trouver diverses activités variées.



- > 2 éléments de psychomotricité ont également été installés, devant l'espace de change, à la vue des puéricultrices, pour que les enfants puissent grimper, glisser, bouger.

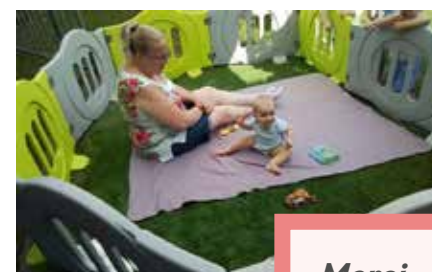


Dès les 1^{ers} jours d'occupation de ce nouvel espace, on a observé qu'il y avait moins de conflits, que les enfants vauaient aux activités qui les intéressaient, et que c'était beaucoup plus calme et serein.

L'investissement communal ne s'est pas limité à l'intérieur, mais également à l'extérieur.

Sous la pergola, un espace en gazon synthétique et des barrières amovibles permettent d'installer un parc fermé pour que les bébés puissent, eux aussi, profiter des joies de l'extérieur en été.

Pour les plus grands, il manquait un élément sur lequel grimper et glisser. Un toboggan, monté sur une structure sécurisée et recouverte de terre pour constituer une bute, a été aménagée afin de répondre à ces besoins.



Merci au Service des Travaux !

Coordonnées :

La Crèche « Les P'tits Pinsons »

Directrice : Nathalie MORETTE

Rue Albert 1^{er}, 21 6810 Pin

061/31.40.38

0470/55.69.50

lesptitpinsons@chiny.be

Le petit déjeuner des familles à la crèche « Les P'tits Pinsons »

Comme tous les ans, la crèche a invité les parents pour un petit déjeuner convivial. Ce moment de partage permet aux familles et à l'équipe d'échanger autrement.

Nous étions 70 à participer et à profiter du buffet que l'équipe avait préparé pour recevoir les convives.



La Coordination Accueil Temps Libre (CATL)

de la Ville de Chiny



Changement au niveau de la coordination ATL :

Tatiana GOSSUIN a récemment quitté ses fonctions de coordinatrice ATL, qu'elle a occupé durant deux ans. Nous tenons à saluer la qualité de son travail, en particulier l'état des lieux et le programme CLE. Elle remercie l'ensemble des partenaires et des habitants pour leur collaboration et vous adresse un chaleureux au revoir.

Claire Piron assure l'intérim jusqu'à l'arrivée d'un(e) nouveau(elle) coordinateur(trice) que vous aurez le plaisir de rencontrer.



Commission communale d'accueil (CCA) du 16/12/2025

SPHÈRE FAMILIALE (COMPOSANTE 3 DE LA CCA)

La proposition de désigner deux représentantes de l'École libre de Jamoigne (effective et suppléante) a été approuvée par les membres présents à la CCA.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024-2025 (RÉSUMÉ)

Amélioration de l'info aux familles (page Facebook et mises à jour du site), bulletin des associations actualisé et articles réguliers dans le bulletin communal. Une soirée d'information (spectacle « Le Lutin du vent » + échanges) a permis de présenter l'ATL et de nourrir l'état des lieux. Les accueils extrascolaires ont été soutenus (achat de matériel, formations, réunions pédagogiques) et dynamisés par des partenariats (bibliothèque : lectures et prêts de livres ; Maison des Jeunes : activités pour les 8-12 ans). Le travail mené a abouti au Programme CLE 2025-2030 et au renouvellement de la CCA. Certaines actions ont été reportées (Journée ExtraSCHOOL, Soirée de l'accueil).

PLAN D'ACTION 2025-2026 (RÉSUMÉ)

Le plan 2025-2026 vise à renforcer la communication vers les familles (outils en ligne, bulletin des associations et articles) et à mettre en valeur l'accueil extrascolaire (Journée ExtraSCHOOL, Soirée de l'accueil). Il prévoit aussi un appui concret aux accueils : achat de matériel, plan de formation, réunions pédagogiques et activités via la bibliothèque et la Maison des Jeunes. Des actions "qualité" complètent le programme : accessibilité pour les enfants à besoins spécifiques, réflexion sur la transition crèche-école, respect du taux d'encadrement, amélioration des horaires/organisation et des espaces (sanitaires, locaux).



Lisiane MALHAGE

Echevine en charge de l'ATL
✉ lisiane.malhage@chiny.be

Bibliothèque de Jamoigne

La lecture chez les jeunes à Chiny : une pratique culturelle ancrée et essentielle

Dans un contexte démographique marqué par une diminution progressive du nombre de jeunes, la bibliothèque publique de Chiny demeure un acteur central de la vie culturelle et éducative locale. L'analyse des données de prêts de livres pour les moins de 18 ans entre 2022 et 2025 met en lumière des pratiques de lecture solides, régulières et porteuses de nombreux bénéfices pour le développement des enfants et adolescents de la commune.

Sur la période observée, le nombre de jeunes inscrits à la bibliothèque a oscillé entre 364 et 414, avec une moyenne annuelle d'environ 387 inscrits. Ces chiffres traduisent les évolutions naturelles de la population locale, mais ne reflètent pas à eux seuls l'intensité réelle des pratiques de lecture. En effet, malgré ces variations, le volume annuel de prêts destinés aux usagers individuels de moins de 18 ans est resté remarquablement stable, atteignant entre 11.000 et 12.700 documents empruntés par an.

Rapporté au nombre d'inscrits, cela représente en moyenne 30 à 35 prêts par jeune et par an, soit près de trois documents par mois. Ce niveau d'emprunt témoigne d'une pratique régulière et engagée de la lecture, bien au-delà d'un usage occasionnel. À Chiny, les jeunes lecteurs qui fréquentent la bibliothèque lisent beaucoup, et ce dès le plus jeune âge.

La lecture s'inscrit ici comme une véritable pratique culturelle, soutenue par les familles, l'école et les professionnels de la bibliothèque. Albums jeunesse, premières lectures, romans, bandes dessinées ou séries pour adolescents accompagnent les enfants tout au long de leur parcours scolaire et personnel. Ces supports jouent un rôle essentiel dans le développement des compétences langagières : enrichissement du vocabulaire, amélioration de la compréhension écrite, structuration de la pensée et développement de l'imaginaire. Les études le confirment, et les chiffres locaux

l'illustrent : un accès régulier au livre favorise la réussite scolaire et l'autonomie intellectuelle.

Le rôle des collectivités locales est également déterminant. Entre 2022 et 2025, le nombre de prêts destinés aux écoles, crèches et structures d'accueil de la petite enfance est passé de 3.185 à 7.180 documents par an, soit plus du double en quatre ans. Cette hausse spectaculaire s'explique non par une augmentation du nombre de collectivités inscrites, mais par une intensification de l'usage du livre dans les projets éducatifs. La bibliothèque de Chiny s'affirme ainsi comme un partenaire privilégié des acteurs de l'éducation, contribuant à l'éveil culturel et à la familiarisation précoce avec la lecture.

Si l'on observe, comme ailleurs, une fréquentation plus fragile chez les adolescents, les données montrent que ceux qui restent inscrits sont des lecteurs fidèles et actifs. Leur pratique est souvent orientée vers des collections ciblées — romans, bandes dessinées, mangas — qui favorisent le maintien du lien avec la lecture à un âge où les usages culturels évoluent rapidement.

Dans une commune confrontée à des changements démographiques et à une population jeune plus restreinte, ces résultats sont particulièrement significatifs. Ils démontrent que la bibliothèque publique de Chiny parvient à maintenir une pratique de lecture de qualité, fondée sur la fidélité des lecteurs, la médiation culturelle et des partenariats solides avec les acteurs locaux.

Au-delà des chiffres, c'est bien la place du livre dans le quotidien de la jeunesse de notre commune qui se révèle ici : un outil d'apprentissage, un espace de découverte culturelle et un levier essentiel pour le développement des compétences langagières et de l'esprit critique. Plus que jamais, la bibliothèque s'affirme comme un lieu structurant pour l'avenir culturel et éducatif de la commune.



Loïc LONCIN
Bibliothécaire dirigeant

ABEILLES ET OR

Olivier LOUPPE

Rue des Marronniers 23
6810 MOYEN

☎ 0498 73 48 09 / 0491 76 11 79
✉ Abeillesetor@gmail.com



Du Rucher du Méandre à « Abeilles et Or » ; l'héritage de notre Happy-culture
Un rucher niché au cœur de la Gaume baignée dans une tradition familiale.

Il y a un an et demi, Dominique, mon papa, Patrice, mon oncle, et moi-même avons créé Le Rucher du Méandre. Inspirés par Jean, mon grand-père apiculteur passionné, nous perpétuons son savoir-faire à notre Rucher. Installé à Moyen, au creux d'un méandre de la Semois, le rucher s'épanouit dans un écrin de verdure de notre douce Gaume. Entouré de champs et de paysages verdoyants, cet environnement exceptionnel offre un espace paisible où nos abeilles, nos « minis » comme nous aimons les surnommer, peuvent butiner en harmonie, au rythme des saisons.

L'« Happy-Culture » en action

Aujourd'hui, malgré la pression constante du frelon asiatique, ainsi que des aléas climatiques, nous sommes fiers d'obtenir une production à sa juste taille et de qualité : preuve de la résilience de nos butineuses et de l'expérience que nous acquérons chaque jour à leur contact.

Afin de garantir la qualité de notre miel, nous l'avons fait analyser au laboratoire du CARI. Les résultats ont été très positifs, et nous avons obtenu une note de quatre étoiles sur cinq tant selon le critère de ses arômes que de celui de sa composition.

Notre projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable, une véritable Happy-Culture, où la collaboration avec les abeilles et le respect de la nature guident chacune de nos actions.

Travailler avec les abeilles et jamais contre, un mélange de bienveillance, passion et de respect.

La bienveillance est au cœur de notre démarche.

Dans notre rucher, le bien-être des abeilles est primordial. Nous veillons à ce qu'elles soient bien protégées durant l'année : du froid, de l'humidité, de la chaleur, du varroa destructor, des frelons asiatiques, ...

Nous leur assurons des conditions optimales tout en minimisant l'impact de nos manipulations. Chaque geste est pensé avec soin et délicatesse. Nous réfléchissons constamment afin de leur offrir un environnement confortable et serein.

Abeilles et Or ; l'art de transformer et valoriser les produits de la ruche.

Avec mon épouse Alexandra à mes côtés, nous transformons les trésors de la ruche – miel, cire, propolis – en une gamme de produits artisanaux sous la marque Abeilles et Or. Chaque baume, chaque spray à la propolis et chaque savon est élaboré à la main, avec une attention minutieuse. Ce processus demande du temps, mais nous prenons grand soin de nos produits de base, en les manipulant avec délicatesse et respect.

Vous pouvez les retrouver dans deux points de vente chez nos bien sympathiques partenaires :

- L'Hélianthus à Tintigny
- Green Coffee à Arlon

Au Rucher du Méandre, nous plaçons la délicatesse et le respect au cœur de notre démarche.

Que ce soit dans le soin apporté aux abeilles, en pratiquant des manipulations douces, ou dans la transformation artisanale de leurs trésors, chaque étape est réalisée avec soin et patience.

En perpétuant cette tradition, nous contribuons non seulement au bien-être de nos butineuses, mais aussi à la vitalité de notre village, à la préservation de l'écosystème et au respect de la nature.

Notre démarche familiale s'inscrit ainsi dans une démarche écoresponsable et durable.

« Happy-culturement »

Olivier LOUPPE

MARIE-JOSÉE & BLANCHE

Mayté DUPONT

Rue de Virton, 20
6810 Valansart

☎ 0473/ 489 461

Ouvert du lundi au samedi, à l'exception du jeudi.

RDV par téléphone au 061/32.92.82 ou sur Salonkee.



Nouveau à Valansart!

« Esthéticienne passionnée depuis plus de 15 ans, l'envie de créer mon petit univers à moi était devenu une évidence ! C'est pourquoi j'ai décidé de me lancer et de créer l'institut « Marie-Blanche » en hommage à mes deux grands-mères : Marie-Josée & Blanche.

C'est pour moi un véritable bonheur de pouvoir vous accueillir chez moi.

Découvrez un espace entièrement dédié à la beauté et au bien-être, offrant une variété de services tels que : soins du visage, soins du corps, épilations, maquillage, pédicure médicale, vernis semi-permanent, extensions et rehaussement de cils, ...

Gamme de soins : Thalgo

Coffrets et chèques cadeaux, bijoux fantaisie, écharpes.

À bientôt j'espère pour un moment de détente. »

Mayté

AMÉTHYST'ÔM



Améthyst'Ôm : Un espace dédié au bien-être à Jamoigne

Installé désormais à Jamoigne, Améthyst'Ôm est un magasin dédié au bien-être, aux minéraux et à l'harmonie du corps, de l'esprit et de l'habitat.

« L'aventure a commencé il y a un peu plus de 3 ans, à domicile, avec la volonté de proposer des produits authentiques et un accompagnement bienveillant. Face à l'enthousiasme et à la confiance de la clientèle, le besoin d'un espace plus grand s'est naturellement imposé.

Ce déménagement à Jamoigne marque une nouvelle étape en me permettant aujourd'hui de proposer un choix plus large d'articles liés au bien-être, ainsi que davantage de services, dans un cadre accueillant et apaisant.

Améthyst'Ôm se veut avant tout un lieu d'écoute, de partage et d'apaisement où chacun peut prendre un moment pour soi, découvrir les bienfaits des minéraux ainsi que d'autres pratiques pour prendre soin de soi tels que les soins du corps, les thés, les produits naturels ... et être conseillé avec attention.

Des ateliers, conférences, petites formations seront régulièrement proposés.

La clientèle, fidèle comme nouvelle, est chaleureusement invitée à venir découvrir ce nouvel espace et les services proposés. »

Thiphane CLEMENT



Horaires d'ouverture

Lundi : Fermé
Mardi : 10h00-12h00 13h30-18h00
Mercredi : 10h00-14h00
Jeudi : 10h00-12h00 13h30-18h00
Vendredi : 10h00-12h00 13h30-18h00
Samedi : 10h00-17h00
Dimanche : Fermé



François PONCELET
Echevin des PME

Eclaboussures et performances : la grande fête de la natation à la piscine de Jamoigne.

Le mercredi 17 décembre dernier en après-midi, le Centre Sportif de Jamoigne a vibré au rythme des encouragements et des vagues. Un peu plus de 70 enfants, de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire, se sont réunis pour la traditionnelle compétition interscolaire de natation, transformant le bassin de natation en un véritable théâtre d'exploits sportifs et de camaraderie.

Organisée par la Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny, cette journée a rassemblé des jeunes nageurs venus des différentes implantations scolaires des Communes de Chiny, Florenville, Tintigny, Meix et Etalle, qui ont pu participer aux différentes épreuves de l'après-midi.



Le jeudi 18 décembre 2025, la RCA de Jamoigne a accueilli une matinée sportive sur le thème de Noël. Organisé au lendemain de la compétition de natation, cet événement a pris une dimension particulière grâce à l'encadrement dynamique des étudiants de la Haute Ecole Robert Schuman de Virton, section Education Physique 1^{ère} année.

Cette matinée a permis de créer un pont entre les futurs professionnels du sport et la cinquantaine d'élèves de 5^{ème} primaire de l'Athénée Royal d'Izel. Pour les étudiants en section Education Physique, cet événement constituait un terrain d'application pratique idéal pour tester leurs compétences pédagogiques et leur capacité à animer des groupes d'enfants en situation réelle.

Les enfants ont pu démontrer leur capacité dans deux des trois nages proposées (dos crawlé, crawl, brasse) sur une, deux ou trois longueurs suivant leur année de naissance.

L'accent a été mis sur la participation et le dépassement de soi plutôt que sur la seule performance chronométrique, bien que l'esprit de compétition ait bien été présent lors des relais finaux entre écoles.

Au-delà des médailles, l'objectif de cet événement est de promouvoir les bienfaits de la natation dès le plus jeune âge, un sport qui favorise la coordination et la confiance en soi. Les abords de la piscine et l'accès visuel depuis la cafétéria, remplie de parents et enseignants, ont permis une ambiance électrique, encourageant chaque nageur jusqu'au dernier mètre à effectuer.

Énergie et pédagogie : une matinée sportive réussie au Centre sportif de Jamoigne

Sous l'œil attentif de leurs professeurs, les étudiants de la section éducation physique avaient préparé une série d'activités variées telles que des jeux de coopération, des jeux de balles ou encore des jeux de course occupant l'ensemble des installations du Centre Sportif.

La présence des étudiants de la HERS a apporté une fraîcheur et un enthousiasme communicatif. Leur approche moderne, axée sur le plaisir de bouger et l'inclusion a permis à chaque enfant de trouver sa place, quel que soit son niveau sportif. Cette synergie entre la RCA de Jamoigne et l'enseignement supérieur souligne l'importance de notre Centre sportif comme pôle éducatif régional.

L'événement s'est achevé sur des visages souriants et des enfants ravis de cette parenthèse sportive juste avant les congés d'hiver.

L'après-midi s'est terminée par une remise des prix dans le hall d'entrée, récompensant les meilleures performances individuelles et collectives. Cet événement marque une étape clé dans le calendrier sportif du Centre Sportif de Jamoigne, qui continue de proposer des cours de natation pour tout âge et tout niveau tout au long de la saison pour perfectionner ces jeunes talents.

Félicitations à tous les participants pour leur enthousiasme et leur sportivité !



Cédric BAUDLET
Directeur de la RCA



François PONCELET
Echevin des Sports

Dojo Shotokan Gaume



STAGE DU 6 & 07 DÉCEMBRE

AU COMPLEXE SPORTIF DE JAMOIGNE

Lors de ce week-end et à l'initiative des **Sensei Jean-Paul FROIDCOUT** et **Emilie CABIAS**, un grand Maître était invité dans notre région afin de prodiguer ses connaissances martiales. **Sensei HIEU Tran** est 7^{ème} Dan de style **Wado Ryu**, mais également expert dans plusieurs autres disciplines, (Iai Do, Kendo, Tai Chi Chuan, ...)

Lors des sessions d'une durée de 04h00, une trentaine de pratiquants d'horizons différents, répondaient présents afin d'enrichir leurs pratiques.

A noter également la venue de **Sensei Yves ZORZA** Président KDAB et de **Sensei Clarisse LOCOGE** Présidente de la FFKAMA.

Sensei HIEU est un excellent pédagogue ; après un échauffement très pointu sur l'ensemble du corps, il a démontré de l'importance des techniques de base servant à une évolution plus poussée dans la difficulté et dans l'efficacité.

Aussi, il a pu faire passer des messages par des exposés théoriques rappelant les origines des pratiques martiales et de leurs bons sens.

Au nom de la FFKAMA, Mme la Présidente, Sensei Clarisse LOCOGE a décerné le diplôme de Doctorat en Arts Martiaux à ce Maître, reconnaissant ainsi son parcours exceptionnel dans le monde des Arts Martiaux.

Nous remercions **Sensei HIEU** d'avoir partagé une partie de ses connaissances en toute simplicité et gentillesse.

Nos remerciements également à nos partenaires, le groupement KDAB et à la Fédération FFKAMA pour leur soutien dans cette organisation.

Salutations martiales et dévouées,

Dojo Shotokan Gaume



Marché de Noël sur le site du Château du Faing !

Ces 12, 13, 14 et 19, 20 et 21 décembre s’est tenu le premier marché de Noël sur le site du Château du Faing. Et quelle réussite pour cette première édition !



A l’initiative et avec l’appui du Collège Communal, en association avec le « Syndicat d’Initiative Vierre et Semois », le rendez-vous a tenu toutes ses promesses et même au-delà des espérances des plus optimistes !

Une fois de plus, notre Commune s’est illustrée par sa créativité, son dynamisme et la force de sa communauté.

UN ARTISANAT ET DES PRODUITS DE QUALITÉ

Dans un cadre féérique et illuminé, les 5000 visiteurs comptabilisés sur les 2 week-ends ont pu découvrir des indépendants & artisans locaux proposant des créations et produits de qualité, nichés dans des chalets mis à leur disposition et décorés par leurs soins, renforçant le côté féérique. Les retours ont été unanimes tant du côté des exposants que des visiteurs !

UNE RÉUSSITE COLLECTIVE

Si cette idée a pu donner vie à un projet concret et vivant, c’est grâce à l’engagement, au travail et au dynamisme de tous les bénévoles, ouvriers communaux et services administratifs impliqués et investis pleinement dans l’aventure ! Nous les remercions chaleureusement pour leur dévouement, leur implication sincère et leur efficacité ! Nous tenons également à remercier Monsieur **REYTIENS**, qui nous a généreusement offert le grand sapin, ainsi que Monsieur **ZACHARY** pour sa contribution pratique : grâce à ses planches, nous avons pu garder les pieds au sec !

UNE PREMIÈRE ÉDITION QUI NE S’ARRÊTE PAS LÀ

Il est évident que vu l’enthousiasme de la population et des artisans de ce tout premier rendez-vous, nous travaillons d’ores-et-déjà à la préparation de l’édition 2026, avec des améliorations à apporter : illumination du château, adaptation des horaires, ... Nous sommes plein d’idées pour pérenniser l’événement !

UN MOMENT DE VIVRE ENSEMBLE

Dans un contexte global parfois morose, nous avons besoin de moments de magie et de convivialité comme celui-ci. C’est aussi un espace où chacun peut tisser des liens, partager des rires et découvrir la richesse et la chaleur de notre belle région autour des produits de bouche et autres gourmandises.

UN MARCHÉ ANIMÉ

De nombreuses animations ont ponctué les deux week-ends, renforçant l’attrait et la magie de ces moments de fêtes !
En voici les principaux :



LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE, ce sont les enfants de nos écoles communales qui ont véritablement lancé le marché avec un petit concert de chants de Noël. Merci aux enseignants et à leurs élèves, un moment suspendu dans le temps !

LE SAMEDI 13 DÉCEMBRE, devant de nombreux enfants venus spécialement pour l’occasion, le Père Noël a fait une entrée remarquée pour illuminer le grand sapin, trônant fièrement au milieu du site. Après ce moment magique, il a généreusement distribué cadeaux et friandises pour le plus grand bonheur des petits. Un immense merci à **Vincent ZONDACK** et **Christine** qui, cette année encore, ont fidèlement assuré le transport du Père Noël dans leur magnifique calèche.

LE DIMANCHE 14 DÉCEMBRE, c’est l’harmonie « Les Echos du Thon » et ses musiciens qui ont animé le site et enchanté les visiteurs.

LE VENDREDI 19 DÉCEMBRE, l’école de danse ADK a inauguré en grandes pompes le deuxième week-end avec son spectacle de Noël. Pas loin de 100 danseurs ont animé le site par leurs danses dynamiques et leurs chorégraphies impressionnantes !

LE SAMEDI 20 DÉCEMBRE, **Aline VERDIN** a ravi les visiteurs en interprétant des chants de Noël dans une ambiance plus intimiste.

LE DIMANCHE 21 DÉCEMBRE, enfin, c’est l’Harmonie Royale de Gérouville qui a clôturé ce marché en beauté par un concert, le tout couronné par un temps froid, mais ensoleillé.



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Vovo KAMBU
Echevine des Festivités



François PONCELET
Echevin des Loisirs

TRAM 558

Le chemin du Brugeland sur de nouvelles voies

LA CRÉATION D'UN PARCOURS DÉFIS

Après les récents travaux d'aménagement du **chemin du Brugeland** s'ouvre un nouveau projet portant sur la découverte et l'appropriation de cette ancienne voie vicinale, le Tram 558 qui reliait Marbehan à Sainte-Cécile, à travers la création d'un parcours ludique par les écoles de la commune de Chiny.

En parallèle se tient un cycle de conférences ouvert au tout public. Une première conférence est proposée par Pierre Maîtrejean à la Bibliothèque publique de Chiny les vendredis 6 février et 20 mars 2026.



APPEL À OBJETS D'ARCHIVES

En vue de nourrir le projet du parcours défis, nous faisons appel à la population pour recueillir des écrits, des objets et des photographies en lien avec l'histoire du chemin du Brugeland. Nous utiliserons la matière collectée pour créer un fonds d'archives et pour mettre en place un petit cabinet de curiosités. Ces derniers seront présentés auprès des écoles afin que les élèves y puisent leur inspiration pour la réalisation des modules qui ponctueront l'ancien chemin du Tram.

→ Clôture de cet appel le 30 avril 2026.

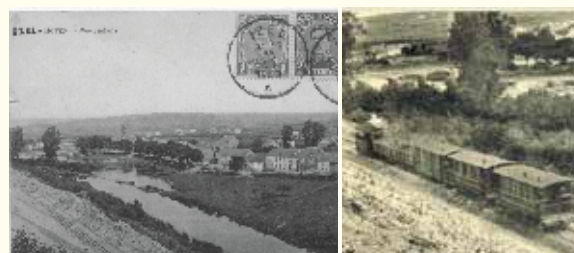
Dépôt physique à la bibliothèque à Jamoigne ou au Centre culturel du Beau Canton à Chiny lors de leurs horaires d'ouverture.

Ou via SwissTransfer pour les fichiers numériques à l'adresse suivante: grainesdesemois@gmail.com

Un partenariat entre le Syndicat d'Initiative « Vierre et Semois », la Bibliothèque publique, les écoles primaires / secondaires de Chiny et le Centre culturel du Beau Canton avec le soutien de la Ville de Chiny.

INFOS & CONTACT : +32 (0) 61 31 30 11
WWW.CCBEAUCANTON.BE

Centre Culturel du Beau Canton @centreculturelbeaucanton



UN PETIT BOUT DE NOTRE HISTOIRE GAUMAISE

Le Brugeland désigne le nom d'un lieu-dit situé à 300 mètres en amont du pont de Moyen. Aujourd'hui, la tradition populaire s'est appropriée ce nom pour nommer le "*chemin du Brugeland*". Celui-ci longe la Semois côté du Fayel sur 2,7 km et relie les villages de Jamoigne à Moyen – Izel.

Dans son travail sur la toponymie de trois communes gaumaises (Izel, Jamoigne, Les Bulles – 1969), Pierre François, un enfant du pays, précise sa situation et décrit les lieux. Il signale que l'on retrouve la graphie actuelle du mot sur des plans cadastraux à partir de 1812. Cependant, il reste très prudent quant à la signification du mot "Brugeland". Il en conclut que "Brugeland" est sans doute une déformation germanisante d'un toponyme mal compris.

Pierre Maîtrejean

PAROLES EN GAUME

Concerts, balade théâtralisée, exposition, ateliers, marché
CCBC - ANCIENNES ÉCOLES | CHINY | 12H00 - 20H00

DIM
31.05
2026

TOUT PUBLIC | PRIX POUR LES 3 SPECTACLES: 12€ - 9€ - ART. 27 | AUTRES ACTIVITÉS GRATUITES



ÉVÉNEMENT

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS EN GAUME POUR LES ADEPTES DE LITTÉRATURE & DE MOTS QUI S'ENTREMÊLENT ENTRE MUSIQUE ET POÉSIE.

Des artistes locaux et engagés, qui chantent, déclament ou slament, vous transporteront tantôt dans un univers doux et onirique tantôt dans un entre-monde électro-nébuleux.

Cet événement sera enrichi d'un marché du livre et de la musique, de l'exposition *Funky Fauna* de Spacepaf ainsi que d'ateliers créatifs.

En collaboration avec le Service du Livre de la Province de Luxembourg.



SPECTACLE
Les coins doux

CONCERT
L'eau de vie surabonde

CONCERT
Josef Out



→ APPEL À PARTICIPATION
Vous souhaitez participer à cette aventure ?

Nous recherchons différents profils – passeurs de légendes, guides de troupes, photographes, reporters, musiciens, etc. – pour enrichir ce projet artistique ancré au cœur de notre patrimoine local.

Contact : animation@ccbeaucanton.be
+32 (0) 61 31 30 11

INFOS & RÉSERVATIONS :
WWW.CCBEAUCANTON.BE
+32 (0) 61 31 30 11





Cérémonie du souvenir du BOMBARDIER AMERICAIN B17 s'étant écrasé à Moyen

Le dimanche 9 novembre 2025, le Syndicat d'initiative de Jamoigne et la Ville de Chiny se sont associés pour rendre hommage aux membres de l'équipage du « Wolfel Bear », un bombardier américain qui s'était écrasé près de Moyen durant la Seconde Guerre mondiale. Les familles des pilotes étaient spécialement venues des Etats-Unis pour cette occasion. Plus de 200 personnes étaient d'ailleurs présentes.

D'emblée, **Lisiane MALHAGE**, 1^{ère} Echevine en charge des Commémorations, a tenu à remercier Mme **Marianne HUBERT**, originaire de Lamorteau et ayant vécu aux Etats-Unis : « *dès 1990, elle s'est mise en charge de retrouver les membres de l'équipage du B17. Grâce à ses nombreuses relations aux USA, elle a remonté la filière et créé ainsi un lien indéfectible entre Moyen et les membres de l'équipage de « l'Ours-loup ». Ce travail de fourmi nous permet de nous rassembler aujourd'hui et de marquer l'empreinte de cet événement*

exceptionnel par l'inauguration d'un panneau commémoratif et la plantation d'un arbre souvenir ».

Après les présentations des familles américaines (merci au passage à **Amélie BRAU**, du SI Jamoigne, qui a assuré la traduction), notre Echevine n'a pas manqué de lire plusieurs extraits du journal de bord des pilotes (en tout, un équipage de 10 personnes, toutes saines et sauvées) : un témoignage historique exceptionnel !

Ce fut ensuite au tour de **Philippe KRIPPELER**, Président du Syndicat d'Initiative de Jamoigne de présenter ce magnifique panneau commémoratif, conçu et financé par le Syndicat d'initiative de Jamoigne, et qui trônera désormais sur l'espace herbeux situé à la jonction des rues de laet de Moyen (Jamoigne), aux côtés de ce qui deviendra d'ici quelques décennies, et toujours en hommage à nos amis américains, un magnifique et majestueux séquoia !

Clôturant sur place cette cérémonie à la fois solennelle et chargée d'émotions, notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, a tenu à rappeler « *qu'aujourd'hui, en nous tenant ici, nous ne commémorons pas une tragédie, mais nous honorons le courage de ceux qui ont traversé les cieux pour défendre des valeurs qui nous sont chères ; la solidarité de notre village face à un événement hors du commun et la mémoire vivante qui se transmet entre générations, car ceux qui n'ont pas de mémoire se condamnent à revivre les mêmes erreurs (Carlos SANTAYANA)* ».

Les hymnes américain, belge et européen ont égayé cette merveilleuse matinée, qui s'est terminée dans la convivialité au Château du Faing, avec l'intronisation de plusieurs membres des familles US au sein de la Confrérie Saint-Arnoul du Comté de Chiny et la présentation d'un petit film réalisé à partir d'un drone et reconstituant les dernières minutes du vol du bombardier avant son atterrissage forcé à Moyen...



Commémorations du 11 NOVEMBRE

En cette année 2025, c'est à Les Bulles que se sont déroulées les traditionnelles commémorations du 11 novembre. Dans son discours, notre 1^{ère} Echevine **Lisiane MALHAGE** n'a pas manqué de rappeler les terribles événements qui se sont déroulés dans notre région en août 1914 : « *Dans nos villages de Gaume, les habitants découvrent bientôt la peur, la fuite, la violence. C'est ici, à Les Bulles, que se joue l'un des premiers drames de la Grande Guerre sur notre sol. Le 6 août, un jeune officier français, le lieutenant Jean de Crépy, parti en reconnaissance sur la route de la Chevrette à Les Bulles devient l'une des premières victimes françaises tombées sur le sol gaumais (...). Les jours suivants, la guerre se déchaîne dans toute la région. (...) À Termes, à Rossignol, à Izel, les combats font rage. Trente-sept bâtiments disparaissent dans les flammes. (...) Les villages de Les Bulles, Termes et Rossignol porteront longtemps les cicatrices de ces jours d'août* ».

La cérémonie s'est poursuivie par les célèbres « *Chant des partisans* » et « *Chant des marais* » (avec une très belle prestation du groupe vocal « *Arcanes* »), avant l'appel aux Morts (effectué par **Claude ROULAND**), la sonnerie aux Morts (jouée par l'Harmonie royale « *La Caecilia* » d'Izel), le dépôt de la gerbe et la minute de silence.

Sébastien PIRLOT, Bourgmestre, a rappelé pour sa part que « *commémorer, ce n'est pas regarder derrière* ». Bien au contraire : *commémorer, c'est regarder devant, avec lucidité. Ce n'est pas un rituel figé ou désuet : c'est une vigilance active ! (...) Chiny est une petite Commune, mais elle fait partie de la grande histoire. Chaque 11 novembre, notre présence ici signifie que la mémoire continue de circuler de la plus ancienne génération à la plus jeune. Comme une lumière que l'on transmet sans jamais l'éteindre. Aujourd'hui, alors que les derniers témoins ont disparu, c'est à nous qu'il appartient de faire vivre cet héritage. Aux écoles, aux familles, aux municipalités, à l'ensemble de la société. Car la paix n'est jamais acquise : elle se construit comme un pont, jour après jour, dans la solidarité, l'écoute, le refus des haines faciles et des frontières dressées dans les esprits* ».

Les élèves des écoles du territoire communal ont ensuite interprété le chant « *L'union fait la force* », en présence des familles américaines ayant assisté à la cérémonie du 9 novembre (se reporter à l'article en page 30). Les commémorations se sont terminées par les hymnes belge, français, européen et américain. Malgré la pluie, entre 250 et 300 personnes étaient présentes et se sont retrouvées à la Maison de village de Les Bulles pour partager le traditionnel verre de l'amitié.



Lisiane MALHAGE
Echevine en charge
du « Devoir de Mémoire »



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

2^e prix : **Joel HAYERTZ**3^e prix : **Annabelle BERTRAND**Prix appartement : **Henriette GUIMBANG**Tirages au sort: **Jennifer MAISSIN / Dominique BIHAIN**

Retour sur le concours d'illuminations et décorations de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville de Chiny a organisé son 1^{er} concours de décorations et d'illuminations de Noël, invitant les habitants à décorer leurs maisons, appartements, jardins, balcons et façades.

Grâce à votre créativité et à votre enthousiasme, notre Commune s'est parée de magnifiques couleurs et lumières, contribuant à une ambiance festive et chaleureuse tout au long du mois de décembre.

Le jury, composé principalement des membres du cercle horticole Chiny-Florenville, a eu la difficile tâche de

départager les participants, tant le niveau et l'originalité des réalisations étaient au rendez-vous.

Nous félicitons et remercions chaleureusement l'ensemble de 59 participants pour leur engagement et leur contribution à l'illumination de nos villages.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus lumineuse !

1^{er} prix : **Christian GOFFETTE**Coup de cœur : **Anne-Lyse REZETTE****Vovo KAMBU**
Echevine des Festivités

EXCURSION AU MARCHÉ DE NOËL

DE VALKENBURG, CÉLÈBRE POUR SON CADRE

UNIQUE, INSTALLÉ AU CŒUR DES GROTTES

Le 6 décembre dernier, la Ville de Chiny a organisé une excursion au célèbre Marché de Noël de Valkenburg, niché au cœur de ses grottes mythiques. Pas moins de 78 participants ont répondu présents pour vivre cette expérience unique, qui fut, une fois encore, un beau succès.

Dans une atmosphère féérique, chacun a pu découvrir ou redécouvrir ce marché de Noël pas comme les autres, installé à la fois à l'extérieur et dans les grottes illuminées de Valkenburg.

Alors que certains se laissaient porter par le plaisir de flâner au fil des galeries, à la découverte des décors scintillants, des jeux de lumière, des chalets joliment aménagés et des spécialités gourmandes, d'autres ont profité de la ville et de son charme hivernal, entre animations festives et moments de détente.

Quant à la parade de Noël, ceux qui se trouvaient au bon endroit, au bon moment ont eu la chance d'en admirer toute la féerie et les illuminations. Pour d'autres, le timing ne leur a pas permis d'en profiter, mais qu'à cela ne tienne : l'ambiance festive de Valkenburg, la beauté des lieux et les moments de convivialité partagés ont fait de cette journée, un moment riche en découvertes, en sourires et en partage, qui restera sans aucun doute un beau souvenir pour l'ensemble des participants.

Nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur, leur enthousiasme et l'esprit convivial qu'ils manifestent lors de chaque excursion organisée par la Ville. Cela contribue largement à faire de ces excursions de si beaux moments.

**Vovo KAMBU**
Echevine du Tourisme

Les titres-services à Chiny : des services utiles, tout près de chez vous

À Chiny, les titres-services sont bien présents et facilitent le quotidien des habitants grâce à une offre de services de proximité, simple et accessible.

Quels services ?

- > Ménage à domicile
- > Repassage à la centrale de repassage
- > 1 heure de travail = 1 chèque titre-service de 10,20 €
- > Lavage et séchage du linge (couettes, vêtements, etc.)

Service disponible via un ticket de 10 €

Où ?

Dans une entreprise conviviale, située au Pavillon du Château du Faing, un vrai plus pour le lien local et la qualité du service.

Combien ?

Un tarif clair et unique : **10,20 € le titre-service**, que ce soit pour le ménage ou le repassage.

Contact ?

Jordane DUPONT
061/32.90.72 ou titres-services@chiny.be

Lundi de 13h30 à 16h
Mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Une solution pratique, locale et humaine. N'hésitez pas à en profiter !

**Caroline GILLET**
Echevine en charge de l'ALE



Vœux communaux 2026 à la population

Le dimanche 18 janvier, à 11h, le Collège communal a, comme il l'avait fait en 2024, présenté ses bons vœux à la population de notre Commune. Pour l'occasion, près de 150 personnes avaient fait le déplacement, en cette matinée ensoleillée, et rallié la Maison de village de Chiny.

D'entrée, l'Echevine en charge des Festivités, **Vovo KAMBU-NOEL**, a accueilli les nombreux participants en les remerciant pour leur présence : « Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous accordez à l'équipe communale. Merci pour les échanges, pour les idées partagées. Et aussi pour la patience, quand tout n'avance pas aussi vite que prévu. Cette année 2026 s'annonce prometteuse et pleine de défis. Plusieurs projets sont déjà lancés, d'autres arriveront prochainement.

Il y aura notamment des rendez-vous déjà connus comme la Fête de la Musique en juin et les Estivales durant l'été. Il y aura aussi la « Rencontre des Mariés de l'année » en novembre et, pour bien clôturer l'année en

décembre, le Marché de Noël et le concours des Illuminations ».

Notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, lui a succédé : « En ces temps plus que troublés où, dans le droit international, la force a remplacé la loi, la Commune -surtout si elle est à taille humaine-, demeure, pour une majorité de citoyens, un repère, une sécurité et une indéniable stabilité ».

Pour ce second budget de la présente législature 2024-2030, le Collège a arrêté un budget extrêmement réaliste. Vu le contexte financier des différents niveaux de pouvoir (Fédéral, Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles), comme à chaque fois, ceux-ci imposent aux Communes des dépenses supplémentaires. C'est tellement facile ! Face à cette situation, qui ne dépend pas de nous, mais que nous devons assumer, deux options s'offraient à nous : continuer comme si de rien n'était ou prendre des mesures dès maintenant afin d'éviter la catastrophe budgétaire.

Nous avons décidé, dès lors, et nous l'assumons pleinement, de réduire nos dépenses en interne. Sans toucher aux primes actuellement en vigueur (enfants en âge d'obligation scolaire, étudiants, seniors, audits énergétiques et stérilisation des chats) et sans licenciement ».

Le Bourgmestre a dressé une liste imposante des travaux prévus en 2026, avant de conclure :

« Je vous réitère tous mes bons vœux, en vous invitant à partager le verre de l'amitié, offert par notre Ville ».



Vœux communaux 2026 au personnel et aux associations

Ce vendredi 23 septembre, au Centre culturel d'Izel, la Ville de Chiny a présenté ses bons vœux à l'ensemble de son personnel ainsi qu'aux associations partenaires. 135 personnes y ont assisté.

D'emblée, l'Echevine des Festivités, organisatrice, **Vovo KAMBU** a souhaité souligner que ce moment convivial était avant tout l'occasion « de partager un moment chaleureux, d'oublier un instant les soucis et les aléas de la vie... et de fêter ensemble, dans la joie et la bonne humeur, l'arrivée de la nouvelle année. En tant qu'élus, nous avons besoin de chacun d'entre vous : de votre engagement, de vos compétences et de votre disponibilité, pour que nos projets soient menés à bien, dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais. L'année 2026 s'ouvre avec de nouveaux projets, des défis à relever (...). Leur réussite reposera, comme toujours, sur la collaboration, la solidarité et l'envie d'avancer ensemble. Je vous souhaite beaucoup de bonheur ! ».

Lui succédant, **Caroline GILLET**, nouvelle Présidente du CPAS depuis l'année dernière, a avoué « avoir un peu moins de trac qu'il y a un an » ! Avant d'ajouter : « merci pour votre confiance, pour votre écoute, pour les échanges parfois vifs, parfois passionnés, mais toujours constructifs. Après un an et un agenda bien rempli, je peux le dire : A Chiny, on ne s'ennuie pas... et c'est plutôt bon signe ! On peut compter sur des équipes engagées et des citoyens solidaires. Je pense tout d'abord à la crèche, un pilier essentiel pour nos familles. Je pense également aux ALE titres-services, qui jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement vers l'emploi, le maintien d'une activité, le lien avec le monde du travail. Impossible de ne pas mentionner le Plan de Cohésion Sociale qui incarne pleinement la volonté de créer du lien au sein de notre commune.

Le Repair Café en est un exemple.

Et au cœur de tout cela, il y a bien sûr le CPAS. L'année 2026 verra la finalisation d'un gros projet qui est celui de la rénovation énergétique des maisonnettes. L'année qui s'ouvre sera une année de challenges, c'est certain. Mais ce sera aussi une année d'opportunités, d'adaptations et d'innovations ».



Caroline GILLET
Présidente du CPAS



Vovo KAMBU
Echevine des Festivités



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre



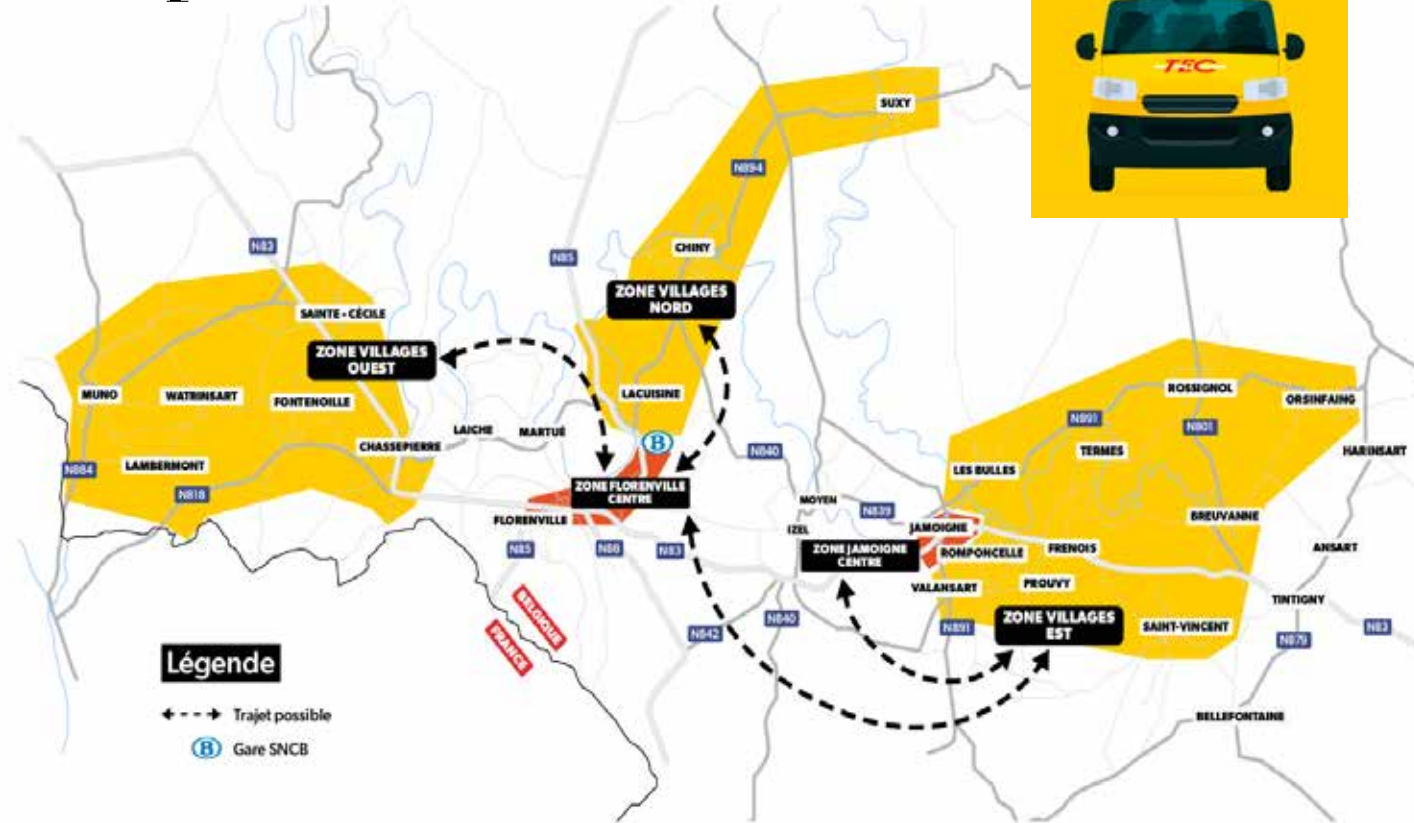
Enfin, pour clôturer cette séance académique, notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT** a décidé d'improviser et de s'éloigner totalement du discours initialement rédigé, laissant parler son cœur : « il a tout d'abord chaleureusement remercié l'ensemble de l'Administration communale, du Service des travaux, mais aussi l'ALE, le Centre sportif, le CPAS, la crèche, etc. pour la qualité du travail réalisé et l'engagement effectué, bien loin des clichés sur la fonction publique. La Ville de Chiny fonctionne bien et cela mérite d'être souligné. Enchaînant avec le contexte financier morose du Fédéral et de la Région wallonne qui, faute d'argent, renvoie, par lâcheté politique, tout vers la Commune, il a expliqué que, malgré tout, la Ville, sans augmenter les impôts et en compressant ses dépenses, avait réussi à boucler son budget sans supprimer ni les primes ni licencier ».

Notre maire a également profité pour remercier, de leur présence, les nombreuses associations qui, en 2026, continueront à bénéficier de l'aide financière et logistique de la Commune.

Par ailleurs, « au niveau des investissements, je vous épargnerai la longue liste des travaux prévus et vous renverrai vers le prochain Bulletin communal. Nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de la population. Je terminerai par une citation de **Jacques BREL** : je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et la furieuse envie d'en réaliser quelques-uns. Place maintenant à la bonne humeur ».

Après l'apéritif et le buffet chaud et froid, la soirée s'est terminée par une ambiance musicale.

Elargissement partiel des services « TEC à la demande » aux après-midi !



QUELS AVANTAGES ?

- > rapide : le temps du trajet est optimisé selon les conditions de circulation et des demandes d'autres passagers ;
- > proche : bien que les trajets se font d'arrêt à arrêt, la distance de marche est limitée à seulement quelques centaines de mètres ;
- > écologique : le service TEC à la demande est assuré par des véhicules de petite taille et permet de regrouper plusieurs personnes sur un même parcours ;
- > accessible : vous recevez un sms ou une notification 30 minutes avant le trajet, un rappel 10 minutes avant l'arrivée du véhicule, ainsi qu'au moment de l'arrivée de celui-ci. Le chauffeur vous attend et vous appelle si vous n'êtes pas présent au lieu de prise en charge.

Le service « TEC à la demande » est un service amené à évoluer. Plus les demandes d'utilisations seront nombreuses, plus l'offre s'étoffera. Avec le code promo **TEC2FREE**, profitez de deux trajets gratuits pour tester pleinement ce nouveau service !

QUE SE PASSE-T-IL LE JOUR DU VOYAGE ?



Citoyenneté

Fête des Amoureux au Château

Le **samedi 22 novembre 2025** et pour la première année de ce nouveau mandat, s'est tenue « La Fête des Amoureux » dans la salle de mariage du Château. Tous les couples mariés en 2025 ont été invités pour mettre à l'honneur leur union et fêter leur Amour, loin du tumulte et du stress des préparatifs du jour J.

Cette initiative a permis un moment convivial et de rencontres, lors duquel les couples se sont vus offrir un magnifique bouquet de chez « Amélie - Fleurs & Créations » de Jamoigne, autour d'un verre et de mises en bouche préparées par le traiteur « Au gré de vos envies » de Les Bulles.



POUR QUI ?

Les villages de Jamoigne, Les Bulles, Prouvy, Romponcelle, Frenois, Termes et Valansart !

QU'EST-CE QUE LE SERVICE « TEC À LA DEMANDE » ?

C'est une alternative flexible aux lignes de bus traditionnelles, d'un arrêt TEC existant à un autre (ou un point d'intérêt ; un centre-ville, un zoning, etc) qui dessert les villages les moins peuplés et est assuré par des véhicules de plus petite capacité.

COMMENT RÉSERVER SON TRAJET ?

Par téléphone au 081/25.35.55 (de 7h30 à 17h30) OU sur le site letec.link/tecalademande OU via l'application (disponible sur App Store ou Google Play).

DANS QUEL DÉLAI ?

De 30 jours jusqu'à 15 minutes avant le trajet. Annulation possible jusqu'à 30 minutes avant le trajet.

A QUEL PRIX ?

Gratuit pour les abonnés TEC, gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (en tant qu'accompagnants), 2.80€ par personne et par trajet.

COMMENT PAYER ?

Le paiement se fait au plus tard lors de la réservation ; veillez à avoir suffisamment de crédit.



Soutien aux indépendants, artisans et commerçants de notre commune !

Le **19 novembre 2025** s'est tenue la 2^{ème} formation en association avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge.

Financée par la commune, cette initiative a rencontré un franc succès avec une cinquantaine de participants ! Dans une présentation efficace et concrète du réseau Peppol (désormais obligatoire pour la facturation depuis ce 1^{er} janvier 2026), l'orateur a pu répondre aux questions et rassurer les craintes de certains. Un moment de partage, d'échanges et de rencontres aussi pour tous nos indépendants lors du drink qui a suivi l'événement.



François PONCELET

Echevin de la Mobilité
de l'Etat-civil et des PME

La page de la minorité INSPIRE CHINY

Agir, proposer, défendre : notre bilan 2025

Depuis un an, les élus de la liste Inspire Chiny siègent au Conseil communal et au CPAS avec une volonté claire : défendre l'intérêt général et améliorer concrètement le quotidien des citoyens. En tant que minorité constructive, nous analysons les décisions de la Majorité, posons des questions, formulons des propositions et soutenons les projets utiles à la commune. Notre travail s'appuie sur l'écoute du terrain, le dialogue et la recherche de solutions réalistes et justes.

Nos principales interventions

Accès aux défibrillateurs (DAE) 24h/24

Antoine Cominelli a proposé un plan communal pour garantir un accès permanent aux DAE, avec signalisation et formation de la population.

Décision du Conseil : Malgré l'importance vitale de cette mesure, la Majorité vote contre la proposition, la considérant trop coûteuse et peu nécessaire.

Taxe déchets plus équitable

Nathalie Maricq a proposé d'améliorer le règlement communal et de créer un groupe de travail Majorité/Minorité pour réfléchir à un système plus juste.

Décision du Conseil : Groupe de travail rejeté.

Mobilité – Rezo Pouce

Jean-Christophe Lecuire a proposé d'intégrer ce dispositif solidaire d'auto-stop local afin de faciliter les déplacements sur le territoire communal. **Décision du Conseil :** Pas de suite concrète à ce stade.

Consigne sur les canettes et bouteilles plastiques

Nathalie Maricq a soutenu l'introduction d'une consigne afin de réduire les déchets et la pollution. **Décision du Conseil :** Suite à notre proposition, la Majorité a présenté sa propre motion, que nous avons approuvée.

Motion sur la situation à Gaza

Jean-Philippe Florent a défendu une motion appelant à un cessez-le-feu immédiat, à des engagements clairs en faveur du droit palestinien.

Décision du Conseil : Rejetée : les membres de la Majorité adoptent un contre-texte sans aucun engagement.

Prime pour la stérilisation des chats

Jean-Christophe Lecuire a évalué le dispositif existant et proposé d'améliorer la communication afin que davantage de propriétaires puissent en bénéficier.

Décision du Conseil : Proposition adoptée.



Accueil temps libre gratuit dans les écoles communales

Jean-Philippe Florent a proposé de rendre l'accueil extrascolaire gratuit afin de soutenir les familles et renforcer l'attractivité des écoles communales.

Décision du Conseil : Opposition à la proposition.

Prix des repas scolaires

Antoine Cominelli a plaidé pour que la hausse des coûts ne soit pas répercutée sur les familles. **Décision du Conseil :** Proposition rejetée, augmentation maintenue.

Soutien à la Croix-Rouge

Jean-Christophe Lecuire a demandé que la commune relaie la campagne de recrutement de chauffeurs volontaires. **Décision :** Proposition acceptée.

Maintien des correspondances SNCB à Libramont

Jean-Philippe Florent a défendu une motion pour protéger les correspondances entre les lignes L165 et L162, essentielles pour les navetteurs. **Décision du Conseil :** Motion adoptée à l'unanimité.

*Proposer, questionner,
défendre l'intérêt général.
En 2026, Inspire Chiny
continuera à agir avec rigueur,
écoute et détermination.
Merci pour votre soutien !*



Nos élus conseillers communaux



Antoine
COMINELLI
Prouvy



Rebecca
DEBLOQ
Moyen



Jean-Philippe
FLORENT
Prouvy



J-Christophe
LECUIVRE
Jamoigne



Nathalie
MARICQ
Izel

Nos élus conseillers CPAS



Frédéric
MAILLARD
Valansart



Eva
SMITT
Moyen



Marie
WILLAME
Suxy

Retrouvez
l'ensemble de nos
prises de position
et propositions en
détail sur notre site
www.inspirechiny.be

info@inspirechiny.be



Zone de Gaume
5299

Accueil zonal

L'accueil fait partie de la disponibilité des services de police par rapport au citoyen et est une des fonctions essentielles de la police définies par la loi.

Afin de renforcer la présence des services sur le terrain, nous réorganisons l'accueil des citoyens dans les postes et proposons un accueil zonal à Virton tous les jours de la semaine de 09h00 à 18h00 non-stop ainsi que le samedi matin et une ouverture le lundi et le samedi après-midi à Florenville et le lundi à Etalle.

Cette mise en place d'un accueil zonal s'inscrit également dans la préparation du regroupement de l'ensemble des services de police à Virton dans un futur proche.

Ce projet pilote fera l'objet d'une évaluation et sera modifié en fonction des retours des membres du personnel, des citoyens et des autorités administratives.

Nous vous rappelons qu'en cas d'urgence, il y a lieu d'appeler le 101, une équipe de permanence disponible 24h/24 et 7j/7 se déplace immédiatement pour répondre aux besoins.

A partir du 12 janvier 2026, l'accueil physique et téléphonique se fera comme suit:

Florenville

Lundi - 09h00-18h00
Mardi - Fermé
Mercredi - Fermé
Jeudi - Fermé
Vendredi - Fermé
Samedi PM- 13h00-17h00

Virton

Lundi - 09h00-18h00
Mardi - 09h00-18h00
Mercredi - 09h00-18h00
Jeudi - 09h00-18h00
Vendredi - 09h00-18h00
Samedi AM- 08h00-12h00

Etalle

Lundi - 09h00-18h00
Mardi - Fermé
Mercredi - Fermé
Jeudi - Fermé
Vendredi - Fermé
Samedi - Fermé

Nous vous rappelons les différents points de contact disponibles sur notre site internet:
<https://www.police.be/5299>



En cas d'urgence,
formez
directement le
101



Contactez votre
inspecteur de
quartier



Un besoin, une
question?
Contactez-nous



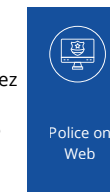
Vous souhaitez le
placement du
radar dans votre
rue?



Prenez rendez-
vous dans un
poste



Vous partez en
vacances? Demandez
le passage des
services de police



Une déclaration
non urgente de
certains faits?



Un besoin, une
problématique
dans votre rue?

HARMONIE ROYALE CAECILIA D'IZEL



Samedi 11 et dimanche 12 Avril :
Concert Spectacle de l'Harmonie
au Centre Culturel et sportif d'Izel

Dimanche 31 mai :
Brocante dans les rues d'Izel

INFOS :



Harmonie Royale Caecilia

CENTRE CULTUREL
DU BEAU CANTON
CHINY - FLORENVILLE

SPECTACLE

DIMANCHE
22.03
2026

ApéRO
Intime

Un voyage musical
nourri d'anecdotes
sans frontières!

de et avec Gauthier Jansen

11H

CCBC - ANCIENNES ÉCOLES | CHINY
TOUT PUBLIC - DANS LE COMPTOIR!

« ApéRO Intime » Un concert ? Pas vraiment ! Un one-man-show ? Pas stricto sensu !

ENTRÉE LIBRE | CONTRIBUTION AU CHAPEAU

INFOS & RÉSERVATIONS : +32 (0) 61 / 31 30 11

WWW.CCBEAUCANTON.BE



CENTRE CULTUREL & **DELUX**
DU BEAU CANTON
CHINY - FLORENVILLE

Comedy

HUMOUR

VEN
06.03
2026

SOIRÉE #4
STAND UP

AVEC 6 HUMORISTES

En partenariat avec le comité Festi' Bulles

MAISON DE VILLAGE | LES BULLES

20H | DÈS 12 ANS

PRIX : 12€ - 9€ - ART. 27

SOIRÉE DE CLÔTURE
STAND UP #5 | 20H

avec **Vincent VAN PARYS**
PREMIER ESSAI

VEN.08.05
2026

INFOS & RÉSERVATIONS : +32 (0) 61 / 31 30 11

WWW.CCBEAUCANTON.BE



FEDERATION FRANCOPHONE DES MARCHES POPULAIRES

Les Routheux Izel

n° agrégation 04/26/02JMC



Marche des bourgeons.

HERBEUMONT

4 - 10 - 16 - 22 - 32 - 42 km 6887 rue du Vivy, 13

Des bois, des ruisseaux, de la pente et de l'ORVAL.

Départs : 7 à 10 h pour 32 et 42 km, de 7 à 13 h pour 16 et 22 km,
de 7 à 15 h pour 4 et 10 km. Arrivée au plus tard à 17 h.

SAMEDI 7 mars 2026

Facebook : Les Routheux-Izel infos: martinmarcel@skynet.be - 0474/386 750



ROMPONPON
Tournante

F
23^e
IRE

AUX

11 & 12 Vins
AVRIL

LE SAMEDI DE 16:00 À 21:00

LE DIMANCHE DE 11:00 À 18:00

JAMOIGNE



PRODUITS DE
BOUCHE ET
RESTAURATION
SUR SITE



2026

LES VILLAGEOIS OUVRONT LEUR CAVE AUX VIGNERONS
ROMPONCELLE.BE

f ROMPONPON